

# Projet 2017 : Analyse reporting et objectifs climat des entreprises du Réseau Action Climat

Contact : [meike.fink@reseauactionclimat.org](mailto:meike.fink@reseauactionclimat.org)

## Table des matières

1. Structure de la fiche d'analyse et l'annexe méthodologie 2°C.....	1
2. Fiche technique – S'exprimer sur la cohérence des objectifs climat d'une entreprise avec un scénario 2°C .....	7
3. Evaluation de la compatibilité avec une trajectoire 2°C dans le cadre du projet du réseau action Climat .....	15

## 1. Structure de la fiche d'analyse et l'annexe méthodologie 2°C

### Introduction

Quelques chiffres clés de l'entreprise.

### Reporting

#### Sources d'information pour la partie reporting :

- **DDR** : Document de référence
- **CDP** : Association qui a mis en place un reporting carbone annuel volontaire des entreprises notamment à destination des investisseurs : <https://www.cdp.net/fr>
- Les guides sectoriels de l'Ademe pour identifier plus facilement les postes significatifs pour le secteur d'activité de l'entreprise analysée) : <http://www.bilans-ges.ademe.fr/fr/ressource/guide-sectoriel-list/index/siGras/1>
- Des informations sur le périmètre et les différents postes des scope 1 à 3 : <http://www.bilans-ges.ademe.fr/fr/accueil/contenu/index/page/bilan+ges+organisation/siGras/0>
- D'autres études qui ont analysé le reporting carbone de certaines entreprises dans notre liste :
  - [lebasic.com/wp-content/uploads/2015/12/COP21\\_Doit-on-faire-confiance-aux-grands-groupes\\_FULL.pdf](http://lebasic.com/wp-content/uploads/2015/12/COP21_Doit-on-faire-confiance-aux-grands-groupes_FULL.pdf)
  - [rac-f.org/IMG/pdf/emissions\\_indirectes\\_des\\_entreprises\\_rac-2016.pdf](http://rac-f.org/IMG/pdf/emissions_indirectes_des_entreprises_rac-2016.pdf)
- Si l'entreprise ne communique pas sur des postes du scope 3 significatifs (ni au CDP ni dans le document de référence), le Basic a effectué un travail additionnel sur certaines entreprises en calculant le poids carbone de ces postes qui ne sont pas

reportés : [http://lebasic.com/wp-content/uploads/2015/12/COP21\\_Doit-on-faire-confiance-aux-grands-groupes\\_FULL.pdf](http://lebasic.com/wp-content/uploads/2015/12/COP21_Doit-on-faire-confiance-aux-grands-groupes_FULL.pdf)

#### Questions :

- Choix du périmètre de consolidation - financier ou opérationnel : Est-ce qu'il y a des postes d'émissions qui ne sont pas inclus dans le reporting car hors périmètre ?
- Scope 1 - commentaires (quantité et % des émissions, poste significatif ?)
- Scope 2 - commentaires (quantité et % des émissions, poste significatif ?)
- Scope 3 : quels postes sont pris en compte + quantité et % des émissions + s'agit-il de postes significatifs ou pas pour le secteur d'activité + clairement indiquer les postes scope 3 significatifs qui sont absents du reporting
- Art 173 IV : le reporting fait-il référence à l'article 173 IV ? L'entreprise a-t-elle élargi son reporting suite à l'obligation de l'Art 173 (évolution entre 2015 - 2016 ?)
- L'entreprise a-t-elle publié un reporting BEGES en 2014 ? Quels postes ont été pris en compte ? Information en ligne sur : <http://www.bilans-ges.ademe.fr/fr/bilandenligne/bilans/index/siGras/0#page-bilans>
- Transparence et clarté des données présentées dans le document de référence
- Avez-vous observé des incohérences dans la présentation des émissions, des postes significatifs qui sont absents ou des contradictions ?
- Classement de l'entreprise sur la partie « reporting » :
  - **vert** (reporting complet de la totalité des postes d'émissions significatifs, de manière claire et transparente),
  - **orange** (des manques dans le reporting concernant les postes significatifs; certains postes significatifs sont communiqués mais pas tous; présentation plutôt transparente),
  - **rouge** (absence du / des poste(s) le(s) plus significatif(s), présentation plutôt non-transparente)

*Synthèse de la partie « reporting » en 2-3 phrases (prise en compte des critères : transparence des données, prise en compte des postes significatifs, impact de l'Article 173 IV)*

## Les objectifs climat

#### Sources d'information pour la partie « objectifs » :

Vérifier si l'entreprise s'engage et sur quels objectifs :

- <http://newsroom.unfccc.int/lpaa-fr/nazca/>
- <http://sciencebasedtargets.org>
- <http://actproject.net>
- Caring for climate (C4C)
- French business climate pledge
- Etc.

#### Questions :

- Dans quels instances/ projets l'entreprise s'engage-t-elle ? Y a-t-il des engagements à préciser ?
- Liste des objectifs climat de l'entreprise : année de référence, quel horizon temporel, les objectifs concernent quel poste d'émissions (significatif ou pas)
- Transparence des objectifs (faciles à trouver, exprimés en relatif ou absolu)

- L'entreprise précise-t-elle des mesures qu'elle met en œuvre pour respecter les objectifs / pour diminuer les émissions des postes d'émissions significatifs ? Est-ce qu'il y a une cohérence entre l'ambition des mesures et les objectifs ?
- L'entreprise est-elle sur la bonne trajectoire ? Est-ce qu'elle a respecté ses objectifs dans le passé ? Est-ce que l'entreprise a déjà dépassé ou pas respecté des objectifs qu'elle s'est fixés dans le passé ?
- Appréciation globale : Transparence et clarté des objectifs présentés dans le document de référence

## Trajectoire climat globale

### Sources d'information pour la partie « trajectoire » :

- Scénarios de référence : FRANCE : <http://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/strategie-nationale-bas-carbone> INTERNATIONAL : AIE 2°C 2DS <http://www.iea.org/etp/>
- Méthodologie Science based target : <http://sciencebasedtargets.org/methods/>
- Méthodologie ATC (production électricité, distribution et automobile) : <http://actproject.net/resources/>

### Questions :

- Est-ce que l'entreprise fait référence à l'accord de Paris et la cohérence de ses objectifs avec une trajectoire climatique globale ou sectorielle ? Si oui, précisez : quel scénario national / international ; appartenance à un projet type ACT (Assessing low carbon trajectories) ou SBT (Science based targets). Est-ce que les objectifs dans le cadre de ces projets ont été validés ? Est-ce que le document de référence mentionne la cohérence avec une trajectoire climatique globale (de 2°C) ? Si oui, comment, sous quelle forme et avec quel argumentaire ?

## « Test 2°C »

La méthodologie d'analyse pour la comptabilité de l'objectif climat de l'entreprise avec une trajectoire 2°C se base sur le « Sectoral decarbonisation approach » du projet Science based target qui utilise le scénario 2°C de l'AIE. Ce scénario est questionnable concernant le choix des hypothèses et la précision des trajectoires pour chaque secteur mais représente à l'heure actuelle la piste la plus intéressante (les limites sont précisées dans la note méthodologique). Cependant, pour pouvoir prendre en compte le scope 3 et l'évolution de l'activité de l'entreprise, d'autres volets d'évaluation doivent compléter cette approche. Ce test 2°C consiste donc dans la prise en compte de paramètres qui peuvent varier d'une entreprise à l'autre. Comme cette partie de l'analyse peut prendre un certain temps, nous vous proposons de la prendre en charge si cela dépasse votre temps disponible.

En Annexe de ce document, vous trouverez une note qui détaille la méthodologie pour ce « test 2°C » et ses limites.

L'outil développé par le projet Science based target est disponible sur demande à : [info@sciencebasedtargets.org](mailto:info@sciencebasedtargets.org)

SCOPE 1 et 2					Entreprise
Objectif sur scope 1 / 2	Oui	3	Non	0	
Cohérence avec la trajectoire du scénario 2DS (si possible choisir une trajectoire régionale – possible pour la trajectoire « électricité » / si le niveau d'activité projeté plus élevé que dans le scénario 2DS = -2	Oui	10 -2	Non	0	
SCOPE 3					
Est-ce que l'entreprise a un objectif scope 3 sur des postes <u>non-significatifs</u> ?	Oui	2	Non	0	
Cohérence avec la trajectoire du scénario 2DS qui correspond au poste scope 3 <u>non-significatif</u> à analyser / si le niveau d'activité projeté plus élevé que dans le scénario 2DS = -2	Oui	6 -2	Non	0	
Est-ce que l'entreprise a un objectif scope 3 sur des postes <u>significatifs</u> ?	Oui	5	Non	0	
Cohérence avec la trajectoire du scénario 2DS qui correspond au poste scope 3 <u>significatif</u> à analyser / si le niveau d'activité projeté plus élevé que dans le scénario 2DS = -2	Oui	10 -2	Non	0	

28 points	Compatible 2°C « Emissions scope 1-2 + 3 significatif »
24points	Compatible 2°C – « Emissions scope 1-2-3 significatif » ; vigilance sur l'évolution de l'activité dans un monde avec des ressources limitées qui peut mettre en question la compatibilité
21 points	Compatible 2°C « Emissions scope 1-2 + 3 non-significatif »
17points	Compatible 2°C – « Emissions scope 1-2-3 non-significatif » ; vigilance sur l'évolution de l'activité dans un monde avec des ressources limitées qui peut mettre en question la compatibilité
13 points	Compatible 2°C sur les « émissions scope 1-2 » (rien sur scope 3)
11 points	Compatible 2°C sur les « émissions scope 1-2 » ; vigilance sur l'évolution de l'activité dans un monde avec des ressources limitées qui peut mettre en question la compatibilité (rien sur scope 3)
8 points	Non compatible 2°C ; première étape franchie : Objectifs sur scope 1-2-3 significatifs en place mais objectifs trop faibles
5 point	Non compatible 2°C ; première étape franchie : Objectifs sur scope 1-2-3 non-significatifs en place mais objectifs trop faibles
3 points	Non compatible 2°C : première étape franchie : Objectif sur scope 1-2 en

place mais trop faible

- Classement pour la partie « objectifs et trajectoire » :
  - **Vert** : l(es) objectif(s) sont pris en cohérence avec les postes d'émissions significatifs, il y a un véritable lien entre l'ambition des objectifs et une trajectoire climatique globale de 2°C, présentation claire des objectifs : année de référence + horizon temporel, périmètre et suivi de l'objectif ; l'entreprise est sur la bonne voie, les mesures présentées semblent être en adéquation avec le(s) objectif(s).
  - **Orange** : l(es) objectif(s) ne sont pas pris en cohérence avec les postes d'émissions significatifs ou seulement en partie, il y a un lien questionnable entre l'ambition des objectifs et une trajectoire climatique globale de 2°C, présentation claire des objectifs : année de référence + horizon temporel, périmètre et suivi de l'objectif ; l'entreprise est sur la bonne voie, les mesures présentées semblent être en adéquation avec le(s) objectif(s).
  - **Rouge** : l(es) objectif(s) ne sont pas pris en cohérence avec les postes d'émissions significatifs, il n'y a aucun lien entre l'ambition des objectifs et une trajectoire climatique globale de 2°C, présentation claire des objectifs : année de référence + horizon temporel, périmètre et suivi de l'objectif ; l'entreprise est sur la bonne voie, les mesures présentées semblent être en adéquation avec le(s) objectif(s).

*Synthèse de la partie objectif en 2-3 phrases (ambition des objectifs et cohérence avec les postes significatifs d'émissions, est-ce que l'entreprise est sur la bonne trajectoire au vu des mesures proposées, lien avec une trajectoire 2°C)*

## Risque climat

Questions :

- Art 173 III - prise en compte de la question du risque climatique dans le rapport du président du conseil d'administration (en général rendu public dans le document de référence) : analyse de la pertinence de la présentation, prise en compte des spécificités du secteur auquel appartient l'entreprise, risques physiques et / ou liés à des politiques de transition.
- Cohérence entre cette présentation des risques et la stratégie de l'entreprise dans la grille / matrice de matérialité.
- Appréciation globale pour la partie « risque climat » :
  - **Vert** : les risques climatiques qui concernent l'entreprise (physiques et dus aux politiques de la transition) sont détaillés dans le document de référence et le rapport du président en indiquant clairement les risques financiers qui en résultent et la nécessité de s'y adapter + propositions de mesures à la hauteur de l'enjeu,
  - **Orange** : les risques climatiques qui concernent l'entreprise (physiques et dus aux politiques de la transition) sont peu détaillés dans le document de référence et le rapport du président en indiquant clairement les risques financiers qui en résultent et la nécessité de s'y adapter + pas de propositions de mesures ou peu adaptées,
  - **Rouge** : les risques climatiques qui concernent l'entreprise (physiques et dus aux politiques de la transition) sont absents / quasi absents dans le document de référence et le rapport du président + pas de propositions de mesures.

- *Synthèse de la partie « risque climat » en 2-3 phrases (présence de la notion « risque climat » sous forme d'impact physique ou aussi sous l'angle politiques, importance du sujet pour la stratégie de l'entreprise, impact de l'Art 173 III)*

### **Adaptation aux changements climatiques**

- Quelles mesures d'adaptation aux CC sont développées dans le document de référence ?

### **Informations pour l'infographie**

- Exemples :
  - Montant des émissions totales scope 1-2-3 (a priori le CDP est encore plus complet que le doc de référence, à vérifier) + recherche d'un équivalent (émissions de x ménages françaises, d'un pays etc.) pour montrer l'envergure de l'impact climat de l'entreprise
  - Par rapport aux émissions globales rapportées, l'objectif climat couvre combien de % ? + indiquer quels scopes sont concernés

## 2. Fiche technique – S’exprimer sur la cohérence des objectifs climat d’une entreprise avec un scénario 2°C

Principe de la méthode d’évaluation du projet Science based target pour tester la cohérence d’un objectif climat d’une entreprise avec un scénario 2°C mondial

L’évaluation s’appuie sur le **Sectoral decarbonisation approach** du projet Science based target (SBT) :

<http://sciencebasedtargets.org/wp-content/uploads/2015/05/Sectoral-Decarbonization-Approach-Report.pdf>

Un **outil Excel** a été développé par le projet SBT pour faciliter l’évaluation de la compatibilité 2°C.

Voici les recommandations qui ont été communiquées par l’équipe du SBT concernant l’utilisation de l’outil :

- DO NOT use for car manufacturers (Scope 3 targets) or companies in the chemical and petrochemical sector (Scope 1 and 2 targets) since both pathways in the tool need critical refinements. Note that the tool can be used for car manufacturers Scope 1 and 2 targets.
- The back-end data have been locked as it contains proprietary information from the International Energy Agency ETP 2016 2DS, the most up-to-date data available.
- The user needs to enable Macros to use the tool.
- If the Excel of the user is in a different language that is not English, the Excel might not recognize some parameters in the tool and it might not work. The recommendation is to use a version in English.

Lien vers le **scénario 2°C sectoriel 2DS de l’AIE de 2014** :

<http://www.iea.org/publications/freepublications/publication/EnergyTechnologyPerspectives2014.pdf>

### Méthode

#### **Quel scénario climatique ?**

Le scénario RCP 2.6 du GIEC représente une probabilité de 66 à 100% de rester en dessous de 450 ppmCO<sub>2e</sub> et donc de respecter un objectif 2°C en 2100. Le RCP 2.6 est la base (il donne le budget carbone globale à respecter) pour le scénario 2°C sectoriel de l’AIE (2DS) qui est utilisé par le projet Science based target. RCP 2.6 prévoit des émissions de 990 tCO<sub>2</sub> jusqu’à 2050,<sup>1</sup> combiné à un développement du CCS après 2050.

Le scénario 2DS de l’AIE correspond donc au budget carbone du scénario RCP 2,6 du GIEC et propose des trajectoires par branche d’activité. Le scénario se base sur un budget carbone de 1,055 GtCO<sub>2</sub><sup>2</sup> jusqu’à 2050 (le budget du RCP 2.6 est de 1083 GtCO<sub>2</sub> en 2050). Le CCS joue un rôle important après 2050 et représente des réductions de 93 GtCO<sub>2</sub> à partir de cette année.

Pour chaque branche d’activité prise en compte dans cette approche, ces 3 informations sont données :

1. L’évolution de l’intensité carbone,

---

<sup>1</sup> Le budget carbone pour le scénario RCP 2.6 varie entre 510 et 1505 GtCO<sub>2</sub> (IPCC 2014a) pour la période 2010-

2. L'évolution de l'activité,
3. L'évolution des émissions.

L'évolution des émissions est donc le résultat de l'évolution de l'activité et de l'intensité carbone.

Nous considérons donc, en complément à l'information sur l'intensité carbone, qu'il faut s'exprimer également sur le niveau d'activité. Si par exemple une entreprise prévoit une croissance plus importante que le scénario AIE 2DS pour son secteur, il faut qu'un effort additionnel soit effectué concernant la réduction de l'intensité carbone.

Figure 6. Development of the SDA method

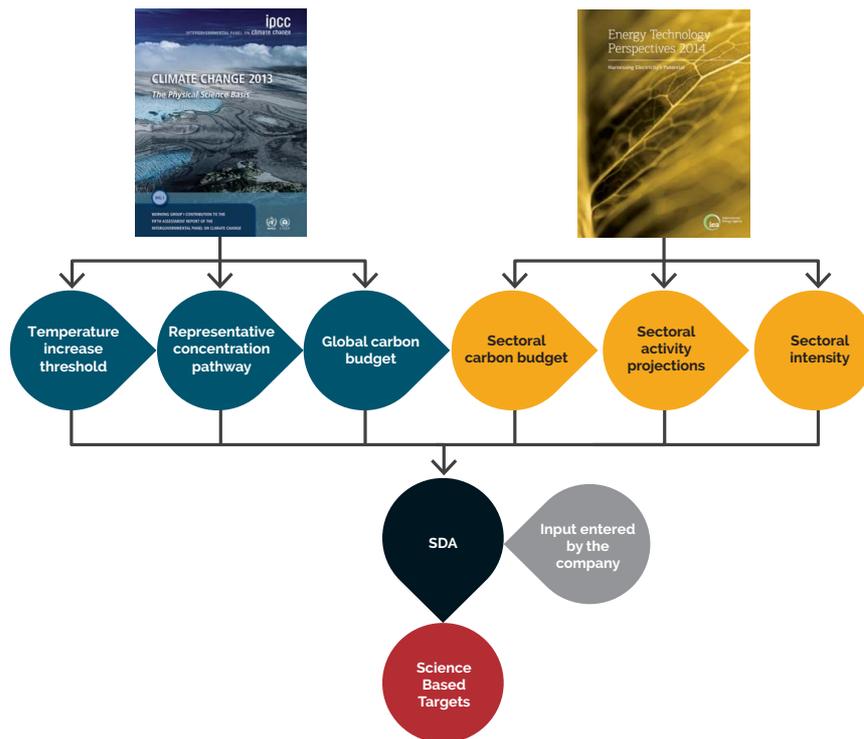
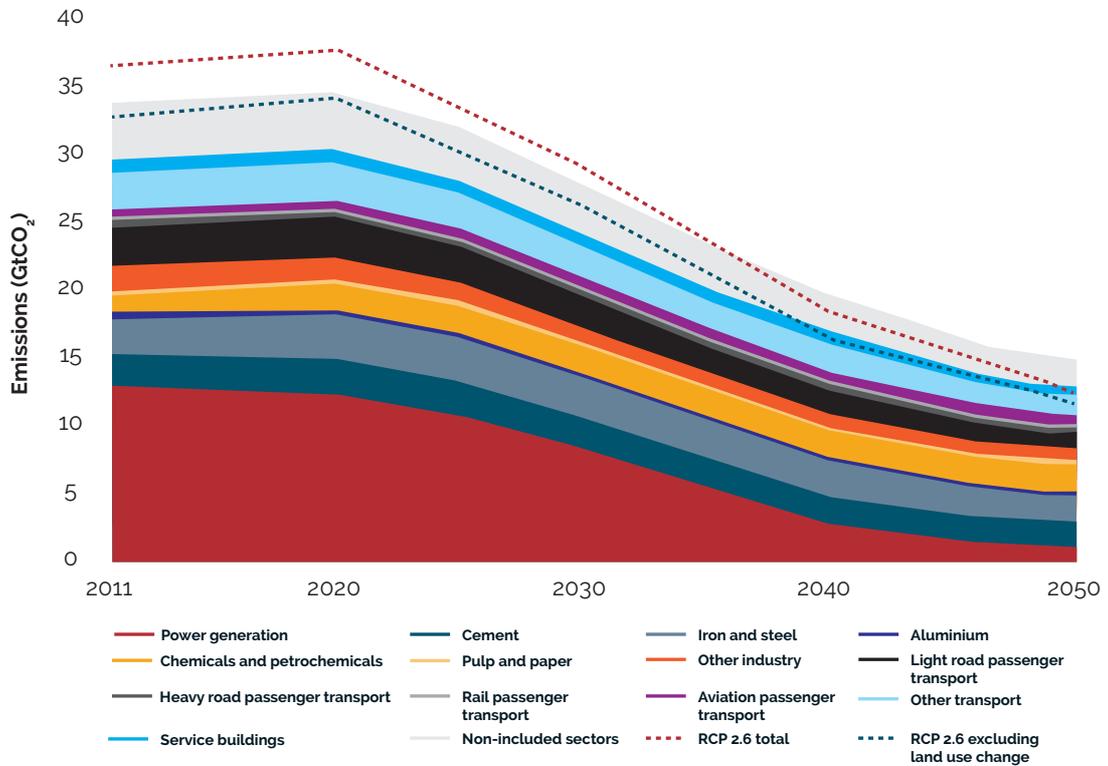


Figure 7. Sectoral coverage of GHG emissions under the SDA method, considering current GHG emission profile



Figure 8. Sectoral breakdown of absolute CO2 emissions budget, 2011–50



Source: IEA ETP 2DS 2014.

TABLE 1. SECTORAL CO<sub>2</sub> BUDGETS FOR SDA AND RCP 2.6, 2011-50

	Sector	Subsector	Cumulative CO <sub>2</sub> emissions 2011-50 (GtCO <sub>2</sub> )
<b>SDA</b>	Power Generation	N/A	300
	Industry	Iron & Steel	112
		Cement	89
		Aluminum	11
		Pulp & Paper	8
		Chemicals & petrochemicals	78
		Other industry	51
	Transport Services	Passenger transport - Air	36
		Passenger transport - Light road	93
		Passenger transport - Heavy road	15
		Passenger transport - Rail	1
		Other transport	91
	Services / Commercial Buildings	Trade / Retail	32
		Finance	
		Real estate	
Public administration			
Health			
Food and lodging			
Education			
Other commercial services			
Non-included sectors*	N/A	138	
	<b>Total cumulative emissions</b>		<b>1,055</b>
<b>RCP 2.6</b>	Fossil fuels and industry	N/A	979
	Land use change*	N/A	104
	<b>Total cumulative emissions</b>		<b>1,083</b>

Source: IEA ETP (2014) and IPCC (2014).  
**Note: \*Sectors not included in the SDA**

## Limites de la méthodologie et quelques propositions

Cette méthodologie présente un certain nombre de limites. Elle est cependant à l'heure actuelle la manière la plus cohérente et relativement simple pour effectuer un test 2°C à l'échelle d'une branche d'activité.

- **Mix énergétique**

Le scénario réserve une place importante au nucléaire et à la CSC :

[http://www.iea.org/publications/freepublications/publication/ETP\\_2014\\_ES\\_French.pdf](http://www.iea.org/publications/freepublications/publication/ETP_2014_ES_French.pdf)

- **Un nombre limité de secteurs / branches d'activités et des secteurs hétérogènes**

Le nombre de trajectoires sectorielles est assez limité (voir tableau ci-dessus) et des secteurs hétérogènes comme « autres industries » englobent des branches très variées ce qui pose la question de la précision de l'approche.

- **Seul le CO2 est couvert par le scénario 2DS**

Il faut donc trouver des solutions pour des entreprises dont une partie significative des émissions sont des émissions autres que le CO2 pour éviter ce biais.

En complément à l'approche SDA, il y a sur le **secteur agricole** par exemple ce travail d'Ecofys :

<http://www.ecofys.com/files/files/ecofys-uni-aberdeen-pbl-2016-science-targets-agriculture-forestry.pdf>

- **Pas de différenciation entre zones géographiques**

Il n'y a pas de trajectoire sectorielle par zone géographique, seule la moyenne mondiale est présentée.

- Pour l'électricité, il y a des intensités carbonées pour différents continents qui sont indiquées et qui peuvent être utilisées pour être plus spécifique par rapport à la répartition du parc de production de l'entreprise. Comme nous considérons que les entreprises analysées ont une activité importante en Europe et sont plutôt ambitieuses, nous n'appliquons pas l'objectif mondial mais l'objectif européen qui est plus contraignant.

- **Croissance économique**

Le scénario de l'AIE 2DS applique des hypothèses de croissance de l'économie et de la population mondiale qui peuvent être contestées (comme pour tout scénario).

- **Scope 3**

La majorité des postes du scope 3 ne sont pas pris en compte dans l'outil (seule l'utilisation des voitures). Par contre, la méthode peut aider à prendre en compte le scope 3 : les trajectoires sectorielles peuvent être appliquées sur les postes du scope 3 (par exemple la trajectoire « ciment » pour le poste « Achat de produits » pour une entreprise du BTP comme Vinci).

Approche SDA et scope 3 : La méthode SDA ne couvre que les émissions scope 1 et 2. Par contre une méthode supplémentaire est proposée (page 66) pour prendre en compte certaines émissions du scope 3. Le tableau ci-dessous (issu de cette méthode

complémentaire « Scope 3 ») renvoie pour chaque poste du « scope 3 » à un secteur du SDA. Par exemple si pour une entreprise le poste « Achat de biens et services » est significatif, il faudra appliquer pour les émissions de ce poste la trajectoire du secteur qui correspond à la typologie des produits achetés (s'il y a une trajectoire particulière qui correspond à ce groupe de produits).

**TABLE II.1 HOW SDA CO<sub>2</sub> BUDGETS WERE DERIVED FROM ETP 2DS**

<b>Scope 3 category</b>	<b>Direction to set targets in line with a 2°C pathway</b>
Category 1: Purchased goods and services	Set target based on the 2 °C pathway of the applicable supplier sector (e.g. the chemical sector for companies purchasing chemical compounds).
Category 2: Capital goods	Set target based on the 2°C pathway of the applicable supplier sector.
Category 3: Fuel- and energy-related activities	Not covered in current method.
Category 4: Upstream transportation and distribution	Set target based on 2°C pathway of light passenger transport sector.
Category 5: Waste generated in operations	Parts of the waste disposal process, like transport and waste management services, can be covered by the method. Incineration or landfill emissions are not covered by the current method.
Category 6: Business travel	Set target based on the 2°C pathway of the light passenger transport and aviation sector.
Category 7: Employee commuting	Set target based on the 2°C pathway of the light passenger transport sector.
Category 8: Upstream leased assets	Set target based on the 2°C pathway of the service buildings sector.
Category 9: Downstream transportation and distribution	Set target based on the 2°C pathway of the light passenger transport and aviation sector.
Category 10: Processing of sold products	Not covered in current method.
Category 11: Use of sold products	Besides the use of light duty vehicles, scope 3 emissions of other sold products are not covered in current method, and target setting is not yet possible. However some aspects related to the emissions of sold products are included in the background of the method: <ul style="list-style-type: none"> <li>- General energy efficiency improvements will reduce the impact per sold product and are included in the scenario's for final energy demand per year;</li> <li>- Increased renewable energy production will in time reduce the emissions per sold product.</li> </ul>
Category 12: End-of-life treatment of sold products	Not covered in current method.
Category 13: Downstream leased assets	Set target based on the 2°C pathway of applicable sector of the leased asset (like for instance service/commercial buildings).
Category 14: Franchises	Set target based on the 2°C pathway of applicable sector of the franchisee (like for instance service/commercial buildings).
Category 15: Investments	This category is specifically targeted toward financial institutions where the majority of emissions are related to their investing and lending activities. Targets can be set based on the 2°C pathway of the applicable sector of the investee.

- **Ambition du scénario AIE 2DS et horizon temporel**

Le scénario date de 2014 et ne prend pas en compte l'accord de Paris et son postulat de rester « largement en dessous de 2°C ». Il n'y a pas de mention de la neutralité carbone. Le scénario applique un budget à respecter 1,055 GtCO<sub>2</sub> entre 2011 et 2050 ; en 2050 les émissions annuelles se situent encore à environ 15 GtCO<sub>2</sub>.

Selon le GIEC, le budget carbone qui nous reste pour respecter un objectif de 1,5°C est de 250 GtCO<sub>2</sub> (245 GtCO<sub>2</sub>) pour 2015-2100. Le scénario 1,5°C du modèle Message3 (émet 775 GtCO<sub>2</sub> entre 2015- 2050 et compense ensuite en retirant 530 GtCO<sub>2</sub> de l'atmosphère (émissions négatives) 2051-2100<sup>4</sup>.

Les émissions annuelles en 2050 devraient se situer autour de 7Gt.

Par ailleurs, le scénario AIE s'arrête en 2050 tandis que l'effort le plus compliqué se situe au-delà. Aucune entreprise n'a aujourd'hui une stratégie adaptée à un monde où il faut produire des émissions négatives.

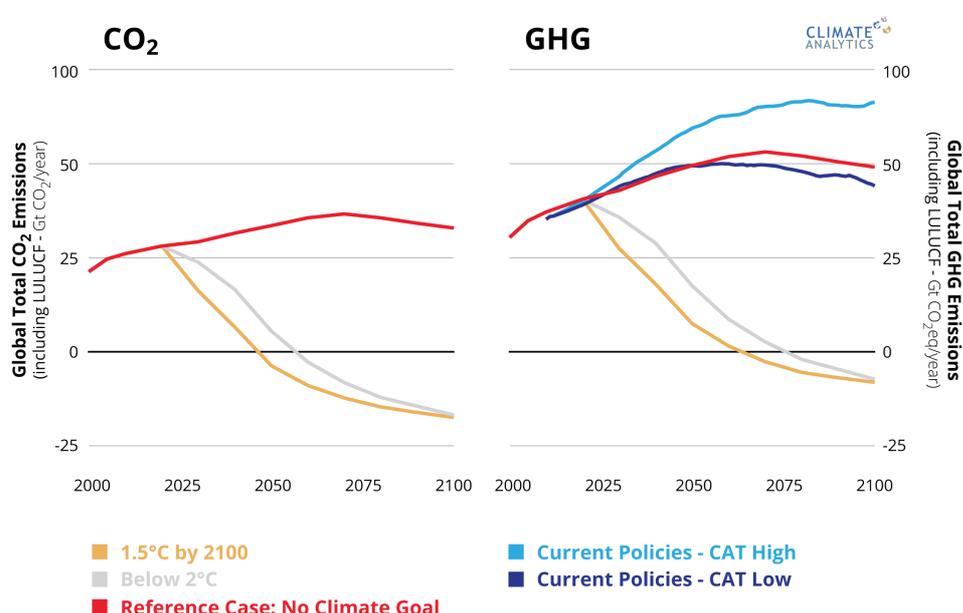


Figure 5: Global CO<sub>2</sub> and GHG emissions for baseline, 1.5°C and 2°C scenarios from the MESSAGE IAM, Global current policy GHG pathways, Source: IIASA/Joeri Rogelj, CAT

<sup>3</sup> <http://www.iiasa.ac.at/web/home/research/researchPrograms/Energy/MESSAGE.en.html>

<sup>4</sup> <http://climateanalytics.org/hot-topics/1-5c-key-facts.html>

Table 2: Global changes and global-mean per capita values of CO<sub>2</sub> and GHG emissions

Scenario	2030				2050			
	Change in CO <sub>2</sub> emissions (on 2005 levels) [%]	Change in GHG emissions (on 2005 levels) [%]	Per capita CO <sub>2</sub> emissions [tCO <sub>2</sub> /yr]	Per capita GHG emissions [tCO <sub>2</sub> e/yr]	Change in CO <sub>2</sub> emissions (on 2005 levels) [%]	Change in GHG emissions (on 2005 levels) [%]	Per capita CO <sub>2</sub> emissions [tCO <sub>2</sub> /yr]	Per capita GHG emissions [tCO <sub>2</sub> e/yr]
1.5°C	-29.4	-18.8	2.9	4.6	-99.2	-70.5	<0.1	1.5
2°C	-2.7	2.7	4.0	5.8	-66.9	-44.5	1.2	2.8
Current policies - CAT High <sup>1) 2)</sup>	-	40.3	-	7.2	-	76.0	-	7.9 <sup>1)</sup>
Current policies- CAT Low <sup>1) 2)</sup>	-	33.0	-	6.8	-	48.2	-	6.7 <sup>1)</sup>
Baseline	16.0	20.8	4.8	6.8	31	37.8	4.9	7.0

<sup>1)</sup> The CAT global assessment (<http://climateactiontracker.org/global.html>) does not specify global population data. Therefore, the *Medium* scenario from the United Nations World Population prospects 2015 (<https://esa.un.org/unpd/wpp/>) was used for global population numbers in 2030 and 2050. Given the long-term emission pathways of CAT are derived from IPCC Fifth Assessment Report scenarios, which are also often associated with UN population projections, this is a reasonable approach, but it must be noted that population projections are highly uncertain and alternative assumptions would give different per-capita emission values.

<sup>2)</sup> CAT global assessment considers only total GHGs. Therefore, no CO<sub>2</sub> could be computed.

Table 3: Year of globally zero emissions (approximate) and emissions budgets, Sources: IPCC AR5, UNEP Emissions Gap Report (2014), IIASA (Rogelj et al 2015; 2016), own calculations.

		Year of zero emissions		Budget [GtCO <sub>2</sub> ]					
		CO <sub>2</sub>	GHG	2016-2050		2051-2100		2016-2100	
		CO <sub>2</sub>	GHG	CO <sub>2</sub>	GHG	CO <sub>2</sub>	GHG	CO <sub>2</sub>	GHG
Base				1485	2090	2355	3345	3840	5440
Likely below 2°C	Scenario this report	2062	2087	1050	1580	-300	340	750	1915
	Range of scenarios in IPCC AR5 <sup>1) 2)</sup>	2055-2070	2080-2100	390-1140	-	-	-	470-1020	-
At least 50% below 1.5°C by 2100	Scenario this report	2050	2075	775	1280	-530	60	245	1340
	Range of scenarios in UNEP EGR <sup>3)</sup>	2045-2050	2060-2080	680-795	-	-655 - -440	-	45 -355	-

<sup>1)</sup> Year of zero emissions as reported in UNEP Emissions Gap Report 2014 based on re-analysis of IPCC AR5 emissions scenarios that reach 2020 global GHG emissions levels consistent with INDC analysis.

<sup>2)</sup> CO<sub>2</sub> budgets in IPCC AR5 WGIII are for 2011 onwards, hence adjusted here by subtracting 160 GtCO<sub>2</sub> of past emissions 2011-2015 (Rogelj et al 2016) – the IPCC AR5 scenario database includes many scenarios that reach 2020 global GHG emissions levels considerably below levels consistent with NDCs and hence the CO<sub>2</sub> budgets reported for AR5 amount typically to lower levels of total cumulative emissions in the 2016-2050 period than the scenarios selected for detailed analysis in this report. IPCC AR5 did not report budgets for total GHGs, nor for the 2051-2100 period.

<sup>3)</sup> Re-analysis of scenario data from UNEP Emissions Gap Report 2014 based on Rogelj et al (2015). UNEP EGR did not report budgets for total GHGs

### 3. Evaluation de la compatibilité avec une trajectoire 2°C dans le cadre du projet du Réseau Action Climat

L'utilisation de l'outil d'évaluation de l'Initiative Science based target dans le cadre du projet du Réseau Action Climat a été difficile car de nombreux secteurs ne sont pas encore couverts et les données nécessaires pour pouvoir remplir l'outil sont considérées sensibles par les entreprises (prévisions du développement de leur activité etc.) et ne sont donc pas disponibles.

Dans le cadre du projet du Réseau Action Climat, une approche plus qualitative a été utilisée :

- Les entreprises qui ont d'ores et déjà un objectif approuvé par l'initiative Science based target sont considérées compatibles avec la trajectoire 2°C de l'AIE sous condition d'avoir mis en place un objectif sur les postes d'émission significatifs (ce qui inclut les postes du scope 3).
- Les entreprises qui n'ont mis aucun objectif de réduction des émissions en place ou uniquement sur une partie des leurs émissions significatives sont considérées incompatibles avec un objectif 2°C.

Date de publication : 11 décembre 2017

Pour plus d'informations concernant la méthodologie et les résultats d'analyse d'autres entreprises :  
<https://reseauactionclimat.org/publications/entreprises-climat-2degre/>

Le Réseau Action Climat fédère les associations impliquées dans la lutte contre les changements climatiques



Ce travail a été effectué en partenariat avec B&L évolution, Fondation pour la Nature et l'Homme, Le Basic.

Publication réalisée avec le soutien de l'Ademe et du Ministère de la Transition écologique et solidaire. Les auteurs sont seuls responsables du contenu de cette publication, qui ne reflète pas nécessairement l'opinion des financeurs et des entreprises analysées. Les financeurs ne sont pas responsables de l'usage qui pourrait être fait des informations qui y sont contenues.